



21DIALOGUES21

Charte du peuple kanak – Ouverture

2010-2020 KANAKS LOI NOUVELLE-CALÉDONIE

La Charte du Peuple Kanak, portée par le Sénat coutumier, a été proclamée le 26 avril 2014, à Ko We Kara, à l'issue d'un Congrès extraordinaire – Assemblée du peuple kanak.

Dès le 25 avril, les représentants des huit aires coutumières ont rejoint Ko We Kara pour l'ouverture de la première fête de l'IGNAME du pays, portée par le Sénat coutumier. Cette fête culturelle sera reconduite chaque année.

De façon symbolique le calendrier de proclamation de la Charte a été calé sur celui de l'igname : à fin avril, toutes les tribus de la Nouvelle-Calédonie ont mangé l'igname nouvelle.